



# Collège Michel Vignaud

## Protocole sanitaire à partir du 22 juin

### 1. Respect du protocole national

- Lire le protocole sur <https://www.education.gouv.fr/media/68625/download>
- Noter la température sur le carnet avant de partir et prendre 2 masques.
- Masque obligatoire en cours quand la distance entre élèves est inférieure à 1 m.
- En cas de non-respect du protocole, la famille est immédiatement prévenue.
- En cas de récidive, l'élève n'est plus accepté au collège.

### 2. Circulation et attribution des salles

- Respecter la signalisation au sol : délimitations et sens de circulation.
- Les élèves restent dans la même salle sauf pour les arts et l'EPS.

Classe	Salle	Classe	Salle
601	107	401	210
602	106	402	211
603	104	403	213
604	103	404	215-3
605	102	405	251-4
606	101	406	218
501	209	301	113
502	208	302	114
503	207	303	115
504	203-1	304	117
505	201	305	118
506	202	306	119

### 3. Emploi du temps

- 6<sup>e</sup> 5<sup>e</sup> 4<sup>e</sup> :
  - Cours selon l'emploi du temps Pronote mais aménagés.
  - Après-midi : 2H de cours seulement sans récréation : sortie à 15h ou 16h.
  - Appel des élèves sur Pronote, justification des absences par écrit (ENT, mail...)
- 3<sup>e</sup> :
  - Cours remplacés par une séance et une permanence avec le professeur principal.
  - Possibilité de cours de préparation à l'entrée en seconde.

#### **4. Matin : Arrivée au collège et montée en salle selon l'emploi du temps, mais échelonnées**

- 6<sup>e</sup> : arrivée à 7h55, montée à 8h05, ou arrivée à 9h00, montée à 9h05,
- 5<sup>e</sup> : arrivée à 8h05, montée à 8h15, ou arrivée à 9h05, montée à 9h10,
- 4<sup>e</sup> : arrivée à 8h15, montée à 8h25, ou arrivée à 9h10, montée à 9h15.

#### **5. Sorties de cours et entrées en cours échelonnées**

- 6<sup>e</sup> : à la sonnerie,
- 5<sup>e</sup> : 5 minutes après la sonnerie,
- 4<sup>e</sup> : 10 minutes après la sonnerie.

#### **6. Cour de récréation : pas de brassage de niveau**

- 6<sup>e</sup> dans la cour du milieu,
- 5<sup>e</sup> dans la cour ping-pong,
- 4<sup>e</sup> dans la cour entre les bâtiments A et B.

#### **7. Repas au restaurant scolaire**

- Uniquement les élèves inscrits et **porteurs de leur carte de cantine**,
- A l'appel d'un assistant d'éducation, selon l'ordre de passage établi par la vie scolaire, chaque classe quitte sa cour pour se diriger vers le réfectoire.
- Les élèves se servent et mangent regroupés par classes séparées d'1 m. minimum.